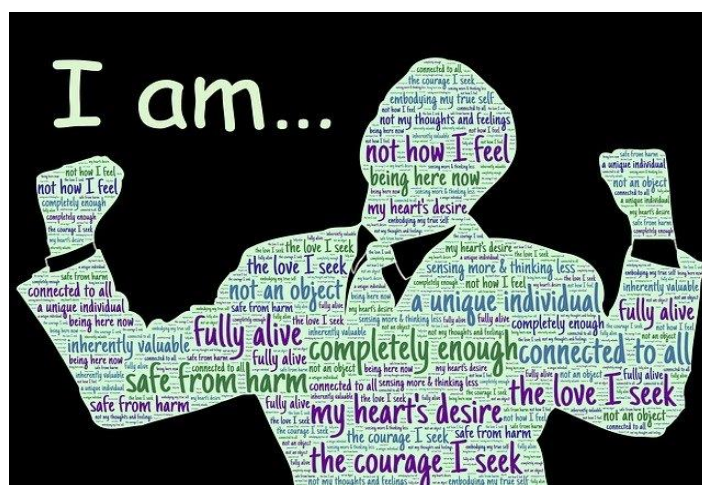




« Annexe II au compte rendu financier de l'action Bilan qualitatif de l'action »

Mes savoirs fondamentaux au service de mon insertion socioprofessionnelle. Je travaille mon estime, mon apparence, mes acquis en formation et professionnel

BILAN QUALITATIF Janvier à juin 2022





BILAN QUALITATIF 2022

Mes savoirs fondamentaux

➤ Dates et lieux de réalisation de l'action :

L'action mes savoirs fondamentaux s'est déroulée du 1^{er} janvier au 30 juin 2022 sur le territoire des 5 Vallées : Liomer, Airaines, Picquigny, Saint Ouen, Flixecourt, Doullens, Bernaville.

➤ Objectif de l'action :

- Permettre aux bénéficiaires de prendre conscience de leurs acquis et potentiels leur permettant de s'insérer socio professionnellement ;
- Préparer les personnes à leurs futurs entretiens professionnels et sociaux ;
- Favoriser l'accès des personnes sans emploi à un parcours d'insertion adapté à leurs besoins ;
- Proposer une activité professionnelle fictive mais dans les conditions du réel pour faire émerger des compétences transférables.

➤ Objectif d'accompagnement et localisation :

Le porteur de projet s'engage à intégrer dans son action « MES SAVOIRS FONDAMENTAUX AU SERVICE DE MON INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE » en 2022, semestriellement, 30 bénéficiaires sur le territoire 5 Vallées.

Objectifs opérationnels :

Le porteur de projet s'engage à mettre en œuvre, auprès des allocataires RSA qui seront intégrés à son action, l'ensemble des objectifs opérationnels qu'il a présenté au Département dans le cadre de sa réponse à l'appel à projets Insertion 2022.

Le porteur de projet s'engage de surcroît, à établir des liaisons régulières avec le référent de parcours RSA et de la coordination de son parcours, notamment dans les cas suivants :

Toute absence ou tout manquement aux engagements d'insertion devra être signalé sans délai au référent de parcours RSA et au responsable territorial cohésion sociale et logement.

Partager avec le référent de parcours RSA, les éléments concourant à la détermination de la suite du parcours de l'allocataire RSA.





Le porteur de projet s'engage également :

A faire remonter mensuellement les données quantitatives relatives à la mise en œuvre de l'action à travers le tableau de suivi qui sera proposé par le Département lors du démarrage de l'action. Ce tableau devra être renseigné mensuellement et adressé par messagerie électronique à la Direction de la cohésion sociale et du logement ainsi qu'aux territoires d'action sociale concernés. Les adresses de messagerie seront communiquées par le Département au porteur de projet lors du lancement de l'action

A participer aux diverses réunions d'animation de l'action avec les territoires d'action sociale concernés ou les services de la direction de la cohésion sociale et du logement (comités de suivi et comités de pilotage (intermédiaire et final))

A compléter et transmettre au Département (territoire concerné et direction de la cohésion sociales et du logement/ Pôle insertion) au moins UNE semaine avant la date des comités de pilotage intermédiaire et final de manière exhaustive le document « bilan de l'action financée » mentionné à l'article 2.2 et figurant en annexe ç la présente convention.

Le porteur de projet s'engage à ne pas dépasser le nombre d'allocataire RSA à intégrer, annuellement, dans son action et à refuser toute intégration en surnombre, étant précisé que tout éventuel dépassement du nombre d'allocataire RSA intégrés serait alors à sa charge exclusive.

➤ Objectifs par module :

Module 1 : Santé, prévention, insertion

Objectif : le maintien du lien social, la prévention de la dépendance, la préservation du capital santé, la prévenance et la bienveillance, la lutte contre l'isolement.

Module 2 : Une activité sportive : une autre approche de l'insertion

Objectif : mieux connaître la pratique sportive, promouvoir une offre de pratique diversifiée favorisant l'éducation, l'insertion sociale et professionnelle ; veiller à une véritable continuité éducative et sportive ; favoriser l'accès à un engagement citoyen ou à un métier, faire des événements sportifs un levier au service des territoires et de la population.

Module 3 : Estime de soi

Objectif : rendre accessible les activités relatives au bien-être et à l'image de soi, par le biais d'un moment convivial axé sur l'esthétique, ayant pour objectif d'échanger et de transmettre des savoirs faire, redonner l'estime de soi par la valorisation de l'apparence et ainsi permettre une meilleure intégration sociale, préparer aux entretiens professionnels et aux codes de communication, lutter contre toutes les formes de discriminations liées aux apparences, encourager l'ouverture des personnes sur la société.





Module 4 : Entreprise fictive

Objectif : découvrir l'organisation d'une entreprise, s'initier à la gestion de projet, apprendre à travailler en équipe et à prendre la parole en public, prendre des décisions et des responsabilités, stimuler et valoriser leurs qualités personnelles : créativité, solidarité, autonomie, esprit d'initiative.

➤ **Effectifs des participants répartis par module :**

Module 1 : 7

Module 2 : 0

Module 3 : 35

Module 4 : 0

Les 4 modules : 35

➤ **Supports de communication :**

Suite au diagnostic, la référente transmet, au Conseil Départemental et au prescripteur, un retour de prescription. Le contenu de chaque entretien individuel ou collectif est retranscrit sur une feuille d'émargement. Chaque mois, la référente envoie par mail au Conseil Départemental un tableau de suivi et l'ensemble des feuilles d'émargement. Un bilan de l'accompagnement reprend le parcours réalisé du bénéficiaire RSA et il est ensuite diffusé auprès du Conseil Départemental et du prescripteur.

Depuis 2021, l'APFE a mis en place des logos et des cartes de visite afin de les remettre aux partenaires et participants.

La directrice de l'APFE et la référente mes savoirs fondamentaux, Mme Laetitia CATEL, présentent le bilan de l'action en cours d'année auprès de Madame Leriche, responsable territoriale cohésion sociale et logement du Conseil Départemental de la Somme.

➤ **Outils pédagogiques :**

Les outils varient en fonction des objectifs et de l'évolution des participants :

- Exercices sur la confiance en soi
- Liste des soft skills avec leur définition
- Récapitulatif sur la communication non-verbale lors des entretiens
- CV
- Questions fréquemment posées lors des entretiens
- Fiches métiers
- Manuel « estime de soi » Comitys
- Escape game « Braquage du siècle »
- Boules de massage
- Guide du bien-être





➤ **Modalités d'accueil et d'accompagnement :**

Après avoir réceptionné la fiche de prescription validée par le Département ; le bénéficiaire RSA est reçu en premier accueil au plus près de son domicile. La référente présente l'action et son déroulé. Un entretien de diagnostic est effectué. Un contrat d'engagement et l'accord RGPD sont signés.

Un rendez-vous individuel ou collectif est fixé, une semaine sur deux, entrecoupé par un suivi téléphonique. En raison des ateliers réalisés, il est possible que les rendez-vous soient plus rapprochés. Par exemple lors de l'atelier miroir de soi qui se déroule sur 3 jours consécutifs.

➤ **Typologie du public accueilli :**

Âge moyen des bénéficiaires

Tranche d'âge	2022 (janvier à juin)
18 à 25 ans	3
26 à 45 ans	17
Plus de 46 ans	15
TOTAL	35

➤ **Activités :**

Les activités sont variées en fonction des objectifs :

- Travail sur la confiance en soi
- Ateliers bien-être
- Trouver des solutions pour rompre l'isolement
- Ateliers miroir de soi
- Valoriser ses compétences et ses soft skills
- Se préparer aux entretiens
- Création des cv
- Travailler sur les freins
- Accompagner et soutenir sur diverses démarches : inscription pôle emploi, soutien dans la formation, ...
- Bilans de santé
- Relaxation musculaire progressive
- Escape game « Braquage du siècle »

➤ **Les partenaires :**

Dans le cadre de la logistique, nos partenaires sont principalement les mairies du territoire des cinq vallées (Airaines, St Ouen, Picquigny Bernaville) mais aussi guichet emploi de Flixecourt. Ces partenariats nous permettent de démultiplier les lieux d'accueil pour être au plus proche des participants.





Les assistantes sociales et les référents socio-pro des MDSI de Doullens, Poix de Picardie, Flixecourt, la mission locale, la référente RSA de l'APFE, le centre relais, nous orientent les bénéficiaires RSA. Au niveau de l'activité, nous avons travaillé avec miroir de soi, la CPAM.

➤ Les moyens :

Matériels :

Afin de mener à bien sa mission, la référente dispose d'un téléphone portable, d'un accès internet, d'un ordinateur portable, d'une imprimante/photocopieuse.

L'APFE dispose de locaux à Doullens et à Liomer. Un véhicule de service permet de transporter les participants sur les lieux des ateliers.

La référente dispose également d'un kit de nettoyage et de manigel pour respecter le protocole sanitaire

Pédagogiques :

La référente fait participer les bénéficiaires RSA en s'exprimant, en échangeant sur leur parcours personnel et professionnel, leurs émotions...

La référente utilise également la pédagogie active en utilisant le jeu comme lors de l'escape game ou la valorisation de son métier lors d'une présentation orale, la mise en situation lors des ateliers miroir de soi. La pédagogie active permet à la référente d'impliquer le bénéficiaire RSA dans son parcours.

➤ Les modalités d'évaluation :

Les entretiens et les exercices permettent de constater les progrès des bénéficiaires RSA. Lors des interventions des prestataires, la référente participe et assiste aux ateliers permettant de voir les changements. Les échanges et les bilans réalisés avec les prestataires sont également des informations riches sur le parcours des participants.

Lors du dernier jour d'accompagnement, un bilan est réalisé avec le bénéficiaire RSA ainsi qu'un questionnaire de satisfaction.

➤ Les résultats :

Type de sorties	Accompagnements janvier à juin 2022
Non respect des engagements	0
SIAE/Emploi	2
Santé	0
Formation	1
Décès	0
Fin de parcours d'accompagnement	32
TOTAL	35





- Quantitatif :

En 2022, la convention a été respectée car nous comptabilisons 35 participants.

En 2022, il y a eu 35 orientations :

- 22 parcours étaient déjà engagés sur 2021 et reconduits sur 2022
- 13 prescriptions ont été suivies d'une intégration à l'action

Au 30 juin 2022, il y a eu 35 sorties.

- Qualitatif :

Les bénéficiaires RSA sont reçus à un premier rendez-vous individuel pour réaliser le diagnostic et la partie administrative (contrat d'engagement, RGPD). Suite à cet entretien, un retour de prescription est envoyé par mail au service du Conseil Départemental et au prescripteur afin de les informer de l'accompagnement ou du refus.

La référente de l'action mes savoirs fondamentaux privilégie l'individuel pour comprendre le parcours, travailler sur la confiance en soi, l'estime de soi, le cv, les questions aux entretiens.

En collectif, la référente travaille sur la confiance en soi, l'estime de soi, l'intégration à une équipe, la communication verbale et non-verbale et la préparation aux entretiens.

Sept bénéficiaires RSA ont participé à l'atelier miroir de soi. L'atelier miroir de soi se réalise sur une journée ou trois jours par l'approche image de soi pour optimiser le « Être bien avec soi » et l'harmoniser avec le « Être bien perçu par l'autre », dans le respect des identités, afin d'améliorer et d'adapter sa communication et développer le savoir être en entreprise. Quatre personnes ont bénéficié de 3 jours durant lesquels ils ont complété leur tenue vestimentaire chez ding fring avec une participation de l'APFE à hauteur de 10 euros par participant. L'APFE a maintenu une formation d'une journée miroir de soi pour les participants qui ne peuvent pas suivre l'atelier 3 jours consécutifs ce qui a permis à trois participantes de bénéficier du coaching en image.

En 2022 un bilan de santé a été réalisé et le module sport a été mis en place sous forme de relaxation par le biais de plateforme sur youtube.

Différents ateliers ont été mis en place pour travailler sur le bien-être, la confiance en soi, l'estime de soi, rompre l'isolement et la valorisation des soft skills :

- 7 bénéficiaires RSA ont participé à un atelier relaxation
- 4 bénéficiaires RSA ont partagé sur « faire ses produits ménagers soi-même »
- 6 bénéficiaires RSA ont pris « soin d'elles avec un petit budget »
- 5 bénéficiaires RSA ont joué à un escape game
- 5 bénéficiaires RSA ont participé à un atelier confiance en soi





En fin de parcours, un bilan est réalisé en concertation avec le participant. Celui-ci est transmis au service du Conseil Départemental et au prescripteur. Le bénéficiaire RSA remplit également un questionnaire de satisfaction.

➤ **Pourcentage de BRSA ayant atteints l'objectif :**

La confiance en soi, l'estime de soi, créer du lien sont des éléments subjectifs, il est donc difficile d'obtenir des résultats quantifiés sur l'action mes savoirs fondamentaux.

Lors du diagnostic, la référente fixe en accord avec le participant des objectifs. Tout au long du parcours en individuel et en groupe, la référente va être vigilante sur l'évolution de la posture, l'investissement des bénéficiaires RSA, les retours des participants, le bilan des prestataires extérieurs, la réalisation des exercices, la prise des rendez-vous médicaux, l'acceptation du bilan de santé.....L'ensemble de ces informations va permettre de construire le bilan individuel lors de la clôture de l'accompagnement. La référente et le bénéficiaire RSA s'accordent sur l'atteinte totale, partielle ou pas du tout des objectifs initiaux.

– **Totalement atteint : 74%**

– **Partiellement atteint : 23%**

– **Pas du tout atteint :3%**

Les objectifs ont donc été atteints pour une majorité de participants. Pour certains bénéficiaires RSA, l'évolution a été importante avec l'acceptation de leur image, la reprise de la confiance en soi, l'entrée en formation, la reprise d'un emploi, la création d'un lien social, l'inscription à pôle emploi. Les objectifs sur le volet santé sont les plus difficiles à atteindre. Il y a plusieurs raisons : la peur des examens, la peur des autres, le refus. L'APFE met en place un accompagnement et assure le transport



pour la réalisation du bilan de santé. Elle va donc persévérer et multiplier les actions pour faire évoluer et atteindre les objectifs lors des prochains accompagnements.

➤ **Evolution du dispositif :**

L'action mes savoirs fondamentaux a combiné les entretiens individuels et les ateliers collectifs et s'adapte aux attentes des prescripteurs. Les nouveaux ateliers répondent aux besoins observés lors des entretiens notamment rompre l'isolement.

➤ **Plus-value pour les bénéficiaires :**

La plus value varie en fonction des participants :

- Mieux se connaître et s'accepter pour gagner confiance en soi
- Prendre conscience de ses qualités pour valoriser son parcours
- Révéler ses softs skills
- Savoir se présenter lors d'un entretien
- Adapter sa tenue vestimentaire lors d'un entretien
- Adapter sa gestuelle lors d'un entretien
- Constitution d'un cv pour répondre aux offres d'emploi ou présenter sa candidature
- Se préparer à des entretiens
- Trouver un emploi
- Développer ses capacités d'intégration à un groupe
- Etre capable de prendre la parole en public
- Progresser dans sa formation
- Rompre l'isolement et créer du lien social

➤ **Impact sur les parcours :**

L'impact est différent pour les participants selon les objectifs. La référente a constaté des évolutions dans les parcours :

- Gagner confiance en soi
- Se préparer avec détermination sur les entretiens
- Travailler sur des freins à l'accès à l'emploi
- Accepter de se regarder dans le miroir et apprendre à s'accepter
- Postuler sur des offres d'emploi
- Acquérir une tenue vestimentaire pour répondre aux codes de la communication non-verbale lors des entretiens
- Accéder à un emploi

➤ **Points forts :**





Les objectifs atteints de cette action démontrent que l'individualisation de l'accompagnement est le point fort de cette action. En effet, l'APFE met en place un suivi personnalisé. Elle va donc établir des objectifs personnalisés avec le participant lors du premier rendez-vous :

- Gagner en confiance en soi
- Gagner en estime
- Accepter la reprise du suivi avec le spécialiste
- Accepter le regard des autres pour reprendre les transports en commun
- Se préparer à un entretien et gérer sa posture....

L'APFE va donc s'adapter et évoluer tout au long de cet accompagnement pour les atteindre. Dans l'intérêt des participants, l'APFE a recours aux prestataires extérieurs afin d'apporter des compétences complémentaires.

Les objectifs ont été en majorité atteints et parfois dépassés avec :

- la reprise d'un emploi,
- l'entrée en formation,
- l'acceptation d'un nouvel accompagnement pour continuer le travail engagé sur son insertion professionnelle,
- la volonté de rompre l'isolement et de créer du lien,
- de prendre conscience que l'aide d'un professionnel est nécessaire
- l'inscription à pôle emploi
- prendre conscience qu'on est acteur de sa vie
- accepter son reflet dans le miroir...

Les objectifs non atteints de cette année 2022 correspondent à des problématiques médicales qui ne peuvent pas être résolues sur cette action.

➤ Points faibles :

La durée de l'accompagnement est trop courte pour atteindre les objectifs fixés.

Les objectifs fixés lors du diagnostic sont parfois modifiés en cours de parcours car le bénéficiaire RSA ne se confie pas dès les premiers entretiens sur leurs réelles problématiques.

➤ Pertinence et utilité de l'action :

L'action mes savoirs fondamentaux contribue à la réinsertion professionnelle en travaillant sur la confiance en soi et la valorisation mais aussi sur l'optimisation de la présentation physique lors d'un entretien. Rompre l'isolement, préserver son capital santé, révéler ses softs skills sont aussi des axes travaillés sur cette action et qui participent activement à l'insertion professionnelle.

➤ Poursuite et évolution de l'action envisagée pour 2022 :

En 2022, nous allons poursuivre les actions menées et mettre en place de nouveaux ateliers pour continuer de répondre aux besoins des participants, d'intégrer des prestations sportives et participer à des événements comme octobre rose.





➤ **Difficultés rencontrées :**

La logistique est parfois problématique. Les mairies mettent à disposition les salles pour plusieurs structures. De ce fait, il est parfois difficile de faire coïncider les disponibilités des salles avec notre agenda et les possibilités des participants.

« Faire bouger » les participants au-delà d'une demi-journée est parfois difficile. Malgré le transport assuré pour se rendre aux ateliers, les bénéficiaires RSA refusent parfois d'y participer.

Le volet santé est difficile à mettre en place face aux refus de certains bénéficiaires.

